

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

LA LIGUE DONT L'ENSEIGNEMENT — IL PARLE D'OR !

TUNIS, LE 4 JUIN 1903

LA LIGUE DONT L'ENSEIGNEMENT

Notre collaborateur Jacques Bahar a adressé à M. Ferdinand Buisson, supérieur de la Ligue de l'Enseignement la lettre suivante :

Monsieur

Je viens un peu tard vous demander des nouvelles de ma lettre du 13 février dernier. M. Communaux m'en avait indirectement annoncé le succès dont j'ai vainement attendu la confirmation. Il n'a pas de chance, ce pauvre M. Communaux, avec ses nouvelles de mesures libérales. Il doit intimider la liberté.

Vous vous souvenez, peut-être, que je vous posais une question très nette : « Le cercle de Tunis, disais-je en substance, a voté l'affichage de la déclaration des droits de l'homme dans les écoles. »

Or ce credo républicain proclamé à l'article 11 la liberté de la pensée et vous avez comme président d'honneur en Tunisie, un citoyen qui maintient la presse sous un cautionnement avilissant avec, en plus, la menace d'incarcération préventive des écrivains et l'exécution provisoire des condamnations obtenues contre eux. »

« De deux choses l'une, continuais-je : Ou vous allez l'inviter à se conformer aux principes de la Ligue, ou à démissionner. »

Là-dessus, vous avez bu force champagne à sa santé.

Je ne vous empêche pas de boire du champagne à la santé de qui que ce soit, fût-ce d'Abdul-Hamid ou de Nicolas.

Je vous demande simplement de me dire si ma question est connexe au programme de la Ligue et en ce cas, pourquoi vous n'y avez pas donné suite et, si elle n'y est pas, en quoi consiste ma méprise. Car que serait une Ligue de l'Enseignement qui refuserait d'enseigner sa propre doctrine à ses membres ? A quoi serviraient ses bulletins et ses congrès ?

Vous me voyez très perplexe, d'autant plus que j'ignore si vous l'êtes autant que moi. »

Je repousse de mes conjonctures l'insinuation que, ayant un frère directeur de collège à Tunis et candidat au poste suprême de Directeur de l'Enseignement, vous auriez vendu le droit d'aïnesse de la République, — le droit de penser — pour cette assiette de lentilles — lentilles au beurre, bien s'entend.

Mais c'est précisément parce que j'écarte toute supposition infamante pour vous, que mon trouble augmente.

Quel principe peut donc sembler à la Ligue, supérieur à celui de la liberté de la parole ? La Force ? Mais quel est donc déjà ce philosophe qu'un roi asiatique envoyait au supplice pour le faire taire et qui trouvait moyen à l'heure suprême, de lui dire quelque chose comme ça : Tiens crapule ! et, se coupant la langue d'un coup de dents, la lui cracha à la figure..... ?



— Surtout reprise moi bien ce jupon.
— Occupe toi plutôt de bien décrocher les bottines !

La Force n'est donc pas un obstacle. Et puis, nous sommes huit cent mille ligueurs ! Napoléon avait moins de soldats à Austerlitz.

Dans cette incertitude, je ne puis que m'en tenir aux faits. Je constate que vous aviez sacrifié la signification républicaine de la Ligue et que vous avez fui la meilleure occasion de la faire triompher.

Vous avez ridiculisé le Congrès aux yeux des cléricaux qui l'accusent de s'en être tenu à des protestations à l'eau de vaisselle, à des philippiques plagiées sur M. Homais.

Certains hommes de caractère ont même trouvé que le fait d'avoir eu pour premier historiographe une presse d'esclaves qui ne l'est plus aujourd'hui que grâce à votre défection, fut un déshonneur pour ce congrès.

Elle est aussi d'un effet délétère sur les ligueurs désormais avertis sur les lâchages qui attendent les zélés, les plus convaincus d'entre eux. Ils soupçonneront le comité central de les coter comme victimes pour sacrifices propitiatoires à la réaction.

Le juste mépris que vous avez attiré sur la Ligue n'a pas tardé à vous venir de l'autre côté de votre président d'honneur, votre ennemi M. de Carnières.

Il a pulvérisé à la face de vos vicaire Communaux et Loth la plus belle lampée de son vin d'honneur, tout en vous caressant ironiquement de son goupillon. Vous n'aviez pas plutôt le dos tourné, qu'il demandait le maintien des congrégations non autorisées et pour vous faire honte jusqu'au bout, l'abolition du cautionnement.

Or M. de Carnières vous balayera tous, parce que dans son genre, il vaut plus que vous.

Je le déteste parce que son influence est néfaste aux intérêts et à l'honneur de notre pays. Mais au point de vue de sa coterie — à défaut de doctrine, et son omnipotence réservée, — il est d'un exemplaire fidélité à ses partisans, sacrifiant son temps, ses peines, sa santé au principe supérieur de la solidarité. Et, faut-il que ces qualités, dont vous ne possédez pas la moindre trace, soient intenses chez lui, pour avoir pu re-

morquer sa politique si visiblement abominable !

Aussi ne bourrez-vous plus la jeunesse avec vos romances rhétoriques. Entre deux organisations sociales : l'une cultivant la constance et la mutualité, l'autre pratiquant la capitulation de conscience, son instinct moral ne balancera pas.

Veillez agréer, monsieur, mes civilités bien distinguées.

JACQUES BAHAR

Membre de la Ligue.

Nous n'en voulons pas à M. Léal de la pénible consigne qu'il est hiérarchiquement tenu d'exécuter en faisant filer notre Directeur par une vingtaine — sans exagérer — de ses argousins les plus brûlés.

Nous estimons même qu'il a dû se réjouir de devoir nous en dépêcher autant, sûr qu'il a dû être de dépasser ainsi le but.

Si l'on considère, en effet, que chacun ne représente qu'un quart d'œil, ce qui fait en tout cinq yeux complets et que ces yeux appartenant à des gens louches devaient regarder les uns à Hammam-Lif et les autres à La Goulette, en un mot qu'ils s'emmenaient à la campagne, on voit la facilité qu'avait notre Directeur de leur brûler la politesse après les avoir brûlés eux-mêmes.

Cet essaim exagéré de mouches fut remplacé à Marseille par deux flics empressés

à s'assurer à bord de la chère santé de M. Lacroix.

Ils lui emboîterent aussitôt le pas et subirent la triste aventure d'être semés en route.

À la gare, deux autres coléoptères montèrent dans son compartiment et, après avoir vainement tenté de lier conversation avec lui en se donnant comme membres de la Ligue de l'Enseignement, l'accompagnèrent jusqu'à Paris, le protégeant ainsi contre toute mauvaise rencontre.

Dans la capitale, notre Directeur compte se promener avec un parasol englué de l'enduit communément appelé tue-mouches.

Prière à ceux de nos lecteurs devant qui on ne lève pas le pont-levis de la Résidence, de remercier de notre part M. Pichon d'avoir mis à notre disposition tous ces aides de camp. — c'est ça, oui, de camp.

Billet du Vendredi

LA JUSTICE A BIZERTE

Le Promeneur a publié un article sur la transformation des services judiciaires de Bizerte, qui a considérablement ému nos voisins de la nouvelle Toulon.

Plusieurs des leurs nous ayant prié de prendre en main leurs intérêts menacés, nous avons fait nos arguments à ce sujet et les exposons aujourd'hui à l'attention de qui cela regarde :

« Rien ne nous serait plus néfaste, disent les Bizertins, que la création d'une Cour de première instance dans notre ville, déjà si peu prospère, quoiqu'on dise ! Eh, quoi ! Ne nous suffisait-il donc pas d'une justice de paix ? A quoi songent nos représentants ? »

« Ne se doutaient-ils pas, en approuvant de bon cœur l'idée de ce progrès à rebours, de tout le mal qu'il pourrait nous causer ? Jusqu'ici avec le chef-lieu judiciaire à Tunis, les plus processifs hésitaient devant les frais énormes que suscitent les déplacements, honoraires, pertes de temps, etc. Ils y regardent à deux fois avant d'engager une poursuite devant le tribunal de Tunis. »

« Que demain Bizerte soit dotée d'une Cour de première instance, devant la facilité que cela présentera, le nombre des procès décuplera, et les goussets bizertins se videront d'autant. Car se figure-t-on la hâte déléterre d'hommes de loi et de leurs satellites plus ou moins propres qui s'abattront sur Bizerte ? »

« Les gens qui vivent de procès se jeteront sur cette nouvelle proie, et alors, malheur à nous ! Pour vous convaincre, constatez ce qui est arrivé à certaines villes d'Algérie, Guelma, par exemple, et consultez les statistiques du mouvement processif avant et après l'installation de tribunaux dans ces villes. »

« Nos élus n'ont vu dans cela que la façade, le panache, quelques budgets chamarrés et vêtus d'hermine et un beau palais de justice de plus ! »

« Qu'ils se rendent à l'évidence et se décident à se virer nos véritables intérêts. Les Bizertins se souviendront à l'occasion du zèle de leurs mandataires ! » P...

Nos Echos

Un groupe de Français, en révolte ouverte contre le gouvernement métropolitain, organise aujourd'hui, à grand renfort de circu-

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPERIEURE
LIMBERI NICOLI
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
Marque A A et C.

Huile d'olive ex. s ^e fr. 1 40	d ^e	fine..... 1 10
d ^e super... 1 20	d ^e	demi fine 1 00
	d ^e	ordinaire 0 90

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix
toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Etranger

Moissonneuses, Lieuses, Faucheuses,
RATEAUX
MAC CORMICK
LES MEILLEURES MACHINES DU MONDE
P^{er} GRAND PRIX-PARIS 1900 LA PLUS HAUTE RECOMPENSE
Maison R. WALLUT & C^{ie}
38 Premiers Prix sur 30 Concours officiels en 1888, 1899, 1900, 1901, 1902
26, Rue du Portugal. — TUNIS

FICELLE MAC CORMICK, PURE MANILLE
GRANDE BOULANGERIE-PATISSERIE-CONFISERIE
A LA LUNE
MAISON FRANÇAISE
PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats, Gâteaux
sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine.
TUNIS-20, RUE D'ITALIE-TUNIS

Banque de Tunisie
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabrications françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance-
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Etranger, l'Algérie, et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays;
Ordres de Bourse, — Encaissement de tous coupons.
Dépôts à vue et à échéance fixe.
Bon. de Caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 %.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels.)
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. —
Location de Coffres forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

PARFUMS RÉGENCE
Spécialité d'eau de fleurs d'orange
MURAOUR & LONGUESSE, Parfumeurs-Distillateurs
A NABEUL (Tunisie)
Demandez Le Bouquet des Beys
dans tous les grands magasins pour la toilette et le mouchoir

ENTREPOT GÉNÉRAL
DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
G. GUERRIERA ET SAUCAZ
Portland, du Villard et du Sappey de Grenoble
Bureaux et entrepôts : 24, rue de Portugal.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

MAISON DESPEROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carroura
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre
PLATRE
— « Pierre à bâtir et Pierre de taille » —
BRIQUERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et
à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

Société Tunisienne d'Approvisionnement
22, Rue d'Italie, TUNIS
Prix fixes marqués en chiffres connus
Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 80 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'administrations.
Nota — Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPÈCES contre remise des bulletins de caisse correspondants.

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES **TORRILHON* et C^{ie}**
DE CLERMONT-FERRAND
Travaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indéchirables.
Le touriste pour bicyclette (breveté s. g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises
Le vapeur français *Ville-de-Nemours*, cap. Tullii, partira de Marseille tous les samedis pour Tunis direct, et repartira pour Marseille direct tous les mardis à midi.
Prix des passages : 1^{re} classe, 50 fr. ; 3^{me} 25 fr. ; pont, 11 fr.
Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux
Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence ou la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

Eaux Minérales Naturelles Froides
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse | Gazeuse
Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris à Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUCHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de délégués et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à midi.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 heures du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME, tous les samedis, à 8 h. du s.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND & C^{ie}
TUNIS — Avenue de Carthage — TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gouter de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE, angle des rues du Marché et Villedon

"L'AERMOTOR"
EN A. IER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERQ
11, Rue Es-Sadikia — Tunis

Maison Th. Pilter
DE PARIS
Succursale 19, rue de Portugal, Tunis — J. BISMUTH, direct.
Matériel Agricole
Charrues. Herses. Appareils de battage. Moissonneuses-lieuses
Faucheuses. Rateaux à cheval. Presses à fourrages
Concasseurs. Hache-paille. Coupe-racines. Couteaux à foin
Grillages galvanisés. Ronces artificielles. Fourches américaines
Appareils de Laiterie
Ecrèmeuses centrifuges. Barattes. Pots à lait, etc.
Instruments Viniçoles
Pressoirs. Fouloirs. Baustres. Pompes à bras, à vapeur, centrifuges et à manège, à sangle et à chapelets
Réfrigérants Guillebaud
Matériel pour Entrepreneurs. Appareils de pesage
Moulin à vent, tout acier "Samson" Charrues "Oliver",

F. Cangialosi
Entrepreneur de Travaux d'As.
RUE DE GRECE TUNIS
TRAVAUX
pour terrasses, trottoirs, chaussées
écuries et remises
Système Breveté s. g. d. g.
Récompensé à l'Exposition Universelle de Paris 1900

SUPPRESSION DES POMPES
et des Puits ouverts
Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de Puits de sécurité
qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix : 150fr paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. MM. L. JONET et C^{ie}, à Ralsmes (Nord)
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes.
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
fonctionnant à 100 mètres de profondeur
Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs
Ville de PARIS, Exposition de 1900
Membre du Jury, Hors Concours
On demande DES REPRESENTANTS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 % - jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois à 2 ans 2 1/2 % - au delà 3 %
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une salle spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Crédit Foncier & Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchandises Gardes de Titres. — Paiement des coupons. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays — Location de Coffres forts. — Changes de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe 1 an 3 %, — 2 à 3 ans 3 1/2 %, — 4 ans 4 %
Dépôts à Vue : 2 %

Outillage Agricole & Industriel
BENEDITE & DIDI
28, rue Es-Sadikia (près la gare française)
CHARRUES DE TOUS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences culturales de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902

AGENCE DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VIE-VERSA
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douanes

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon. TUNIS

LA MÉNAGÈRE

Société coopérative de consommation, 7, rue Léon Roches, Tunis
BAZAR GENERAL DE L'ALIMENTATION

Boucherie, Boulangerie, Epicerie, Charcuterie, Volaille et Gibier, Laitage Légumes frais, Vins et Liqueurs, etc.

Art. 2 des Statuts. — La Société a pour objet de mettre à la disposition de ses membres et du public en général tous les objets nécessaires à leur consommation, dans les meilleures conditions possibles de prix et de qualité.

AVIS IMPORTANT. — Le 2 chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent pour laquelle les achats faits dans ses magasins sont remboursés « en espèces » contre remise des bulletins de caisse correspondants.

L'actualité fantaisiste

LE FEU DE L'ENFER

On a émis diverses hypothèses sur les causes de l'accablante chaleur de ces jours derniers, et du brûlant siroco qui oblige les Tunisois à s'enfermer chez eux la plus grande partie de la journée.

Des incendies de forêts, a-t-on gravement affirmé, sont pour beaucoup dans cette température de four à pain. Et le siroco ne serait que du vent chauffé au contact du feu forestier.

Eh, bien ! Non ! Rien du tout, cela n'est pas vrai ! Car voici, d'après l'expérience indéniable d'un vieux tunisien de mes amis, dont le faux des ans a courbé la taille, les raisons de cette chaleur anormale :

Le tribunal de Dieu, devant lequel comparaissent les âmes après la mort, les récompense ou les punit chacune suivant ses faits et gestes terrestres.

Les âmes à qui une vie sans tâche a valu le paradis, y sont conduites à l'époque de l'année qui correspond aux printemps : les portes du séjour des bienheureux étant grandes ouvertes pour laisser passer les âmes méritantes, déversent sur la terre les effluves célestes et les brises printanières.

C'est bien autre chose quand c'est le tour des âmes damnées : les portes des abîmes infernaux s'ouvrent, et par le gouffre béant où engouffrent les méchants, une chaleur d'enfer se dégage et donne à notre pauvre Tunisie ces étouffants été qui la font désertier par messieurs les budgétivores.

Cette explication vous satisfait-elle ?

En tous cas elle a le mérite d'être inédite, et c'est beaucoup, cela !

DIXI.

Ils s'amuse !

Une suite s'impose à l'exposé des agissements du curé de l'Oued-Foudda, fait dans notre numéro de mardi :

L'enquête officieuse menée parmi les enfants du catéchisme et les enfants de chœur vient de jeter un nouveau jour sur l'affaire de ce triste héros. Il ressortirait des déclarations des enfants que le curé les emmenait quelquefois avec lui dans ses promenades amoureuses, dans le but de détourner les soupçons.

Plusieurs gamins affirment l'avoir vu plus d'une fois dans la même position où l'a surpris le colon musard. Les gamins, cachés derrière un buisson ou derrière un rocher, regardaient tranquillement leur curé s'ébattre au fond d'un ravin avec la jeune fille.

Cette dernière a déclaré qu'aux premiers jours de sa liaison avec le curé, elle aurait dit à son institutrice, une sœur de St-Vincent de Paule, ce qui se passait.

La sœur lui aurait ordonné de se taire, puis serait allée prévenir la mère du curé. Celle-ci aurait fait de violents reproches à son fils ; une scène terrible se serait produite à ce sujet.

On sait maintenant que la jeune fille était déflorée dans la sacristie ! Aussi lorsque le curé d'un centre voisin vint réclamer les clefs de l'église pour célébrer l'office du dimanche, le maire les lui a-t-il refusées, ne voulant pas, tant qu'il n'aurait pas reçu l'ordre formel, laisser pénétrer les fidèles dans cette église souillée par son curé.

La population s'explique maintenant l'insistance du curé à vouloir faire construire une sacristie en dehors de l'église. Par un dernier scrupule, le fornicateur voulait pouvoir tout à son aise, satisfaire sa bestialité, sans commettre de sacrilège. On pense qu'avant d'être à nouveau consacré au culte, l'église devra être purifiée.

La population a accueilli avec joie la nouvelle de l'incarcération du curé. Déjà, comme on le voit, les langues se délient et, si nous en croyons certains bruits, le curé aurait d'au-

tres méfaits du même genre sur la conscience.

Oh ! nos immaculés !...

Chronique locale et régionale

Puisqu'on a partiellement démoli le cimetière arabe de la Kasbah pour la construction d'une Tekia, pourquoi ne parferait-on pas cette haussmanisation en déblayant entièrement cette disgracieuse nécropole, et en la remplaçant par un jardin public qui ferait pendant à celui de la place du Dar-el-Bey ?

Que pensez-vous de l'idée, messieurs nos édiles ?

Nous avons le plaisir d'informer MM. les commerçants que nous avons spécialement chargé notre collaborateur, M. Joseph Ganouna, de notre service de publicité.

Nous les prions de lui réserver bon accueil.

Quelque chose d'intéressant

L'annonce de fortune de Mons. Samuel Heckscher senr. à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

SERVICE IMMOBILIER

De la "Petite Tunisie"
Succursales
Bizerte, Sousse, Sfax et Gabès

Sous cette rubrique, nous publions les opérations de toute nature : Vente et achat de terrains, Immeubles Propriétés, Fonds de Commerce Prêts hypothécaires, etc. à condition que ces affaires nous soient confiées exclusivement.

A PLACER de suite 50.000 francs en totalité ou par fractions sur propriété urbaines et rurales immatriculées ou non.

— On demande des capitaux à placer en hypothèques de tout repos au taux de 6 à 10 0/0.

— Fonds de commerce à vendre dans les meilleures conditions tels que : Hôtels meublés, Cafés, Restaurants, Bars, Crémeries, Pâtisseries.

— On achèterait des Rentes d'Enzel perpétuelles ou rachetables sur immeubles de rapport et bonnes garanties.

VILLA avec jardin à vendre à St-Germain. Prix 1600 francs.

— A vendre melk ou Enzel des terrains à bâtir dans Tunis.

— Messieurs les propriétaires qui auraient à nous faire des demandes d'emprunt sont certains de recevoir à bref délai une solution et sont assurés de notre discrétion.

— A VENDRE plusieurs immeubles rapportants 8 à 10 0/0.

— 70.000 mètres immatriculés à vendre à Radès au bord de la mer, melk ou enzel, pour édification villas, maisons de plaisance etc.

— Capitaux à avancer sur récoltes et sur vendanges.

A VENDRE melk ou enzel diverses propriétés rurales avec bâtisses et eaux dans un rayon de 14 à 25 km. de Tunis.

10.000 mètres de terrain melk immatriculé à vendre près Carthage au bord de la mer. Prix 6.000 francs.

PROCHE FERRYVILLE, à vendre 135.000 mètres de terrain melk immatriculé.

JARDINS d'agrément bien situés à vendre de suite.

60.000 francs à placer de suite sur propriété urbaine ou rurale, ou en fractions de 2, 5, et 10.000 francs.

Indépendamment des affaires indiquées ci-dessus, on trouve dans les répertoires de notre agence une liste des plus complètes mise à la disposition des clients.

— Pour tous renseignements s'adresser à VICTOR TIMSIT directeur du service immobilier de la Petite Tunisie — Bureaux ouverts de 8 heures à midi et de 2 à 5 heures ; jours fériés exceptés.
Rue Hannon, N° 2, Tunis.

Maladies des Yeux

La consultation privée du Docteur Cuénod a lieu maintenant, dans le nouveau cabinet de consultations particulières de sa clinique (1, rue Zarkoun), les lundi, mercredi et vendredi, de 3 h. 1/2 à 5 h. de l'après-midi.

Cabanon à vendre à Saint Germain 3 pièces, cuisine, véranda, avec 1000 mètres de terrain complanté d'arbres fruitiers, vigne. S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

présentement, ensemble ou séparément, les locaux précédemment occupés par la Compagnie Algérienne. S'adresser à M. Grego, propriétaire, rue Hanon, 2.

Agence ROMY

4, rue d'Alger — TUNIS

TRANSIT & COMMISSION

Embarquement et Débarquement
TRANSFERTS ET DEMENAGEMENTS
Avances sur marchandises

L'OXYGÈNE CUSENIER

est la seule ABSINTHE consommée par les gourmets et recommandée par les Hygiénistes.

Société Française DES CHAUX ET CEMENTS

Du Bou-Kournine (Hammam-Lif)
A. BELLINO et Cie

Vente au détail

TUNIS — 14, Rue de Grèce — TUNIS

ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
11, Avenue de France
TUNIS

Grand Restaurant du Chianti
Service à la Carte
TUNIS

11, Avenue de France

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage nalier.

Se défier des contrefaçons
Dépôt : Pharmacie NFE

Engrais organique riche, pour la culture maraichère et la viticulture prêt à être employé, à céder à prix très modérés, sur place à Tunis, ou rendu à la propriété, au gré de l'acheteur.

S'adresser à l'entrepôt du Domaine POTIN, avenue de Carthage à Tunis.

Docteur M. Cardoso, chirurgien dentaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.

Il a fait un spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

Demandez dans les Établissements

l'Absinthe BERGER
la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

Proderies et Dessins

11, rue Chaker

VIN, EAU-DE-VIE

DU DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET

23, rue d'Italie, TUNIS

Liqueurs de Marque — Livraison à Domicile

GRAND BAR DE L'UNIVERS

Avenue de la Marine

Licari, propriétaire; Stéphanini, gérant

Etablissement complètement remis à neuf

Consommations de 1^{er} choix.
Liqueurs de marque,

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

OMEGA

Montre de Précision

OR, ARGENT, ACIER, NICKEL

Paris 1889

Hors concours Membre du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

GRAND PRIX

Grand Assortiment

de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes.

Décorations et insignes français et étrangers.

Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-lenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier

4, Avenue de France — TUNIS

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des

13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

BAZAR de la VILLE

Michel BOCCARA

17, avenue de France — TUNIS

MAISON D'ARTICLES DE PARIS

BIJOUTERIE

Jouets, Parfumerie, Articles de ménage

SPÉCIALITÉ DE TOUS ARTICLES A 12 SOUS

Fournitures pour colporteurs

et marchands forains

GROS & DETAIL

Lot principal év. 600.000 marcs soit 750.000 francs en or	ANNONCE DE FORTUNE	Les lots sont garan- tis par l'Etat
---	---------------------------------	--

Premier tirage le 18 juin

Invitation à la participation aux chances de gains aux grands tirages des primes approuvés par l'Etat de Hambourg dans lesquels

41 Millions 306.390 marcs

seront tirés

Dans ces tirages avantageux, contenant selon les prospectus seulement 115.000 billets, les lots suivant doivent être forcément gagnés en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le plus gros lots possible est éventuellement 600.000 marcs soit francs 750.000 en or. En spécial il y a les suivants lots principaux :

1 prim ^e à 300.000 marcs	1 lot à 40.000 marcs
1 " à 200.000 "	4 lots à 30.000 "
1 " à 100.000 "	5 " à 20.000 "
1 " à 50.000 "	2 " à 15.000 "
2 " à 40.000 "	10 " à 10.000 "
1 " à 35.000 "	55 " à 5.000 "
1 " à 30.000 "	103 " à 3.000 "
1 lot à 100.000 "	155 " à 2.000 "
1 " à 80.000 "	616 " à 1.000 "
1 " à 60.000 "	14 " à 500 "
1 " à 50.000 "	1032 " à 400 "

La loterie contient en somme 55.755 lots et 8 primes parmi 115.000 billets de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner. Les primes sont des gains additionnels, éclairant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1^{er} tirage est de Mk. 50.000, celui du 2^e tirage Mk. 55.000, 3^e Mk. 60.000, 4^e Mk. 70.000, 5^e Mk. 80.000 6^e Mk. 80.000 et celui du 7^e tirage final.

Mars 600.000 soit francs 750.000

L'émission des billets se fait en billets entiers, demis et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'à un quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

J'expédie le billet donnant droit au premier tirage, officiellement fixé au prix net de francs 7 50 le billet entier

» 3 75 le demi billet

» 1 90 le 1/4 de billet

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les diverses tirages sont indiquées dans le prospectus officiel qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage, la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement : 50 cent.

A cause de l'époque rapprochée du tirage, on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au

18 Juin

en toute confiance à

Samuel Heckscher senr.

Banquier à Hambourg. (Ville Libre.)

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

CE JOURNAL EST COMPOSÉ PAR DES OUVRIERS SYNDIQUÉS.

Le gérant : EM. LAGROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

LE MONDE

3^e Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

SIÈGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, par l'avenue de Paris.

Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN à Bizerte ; CHEZ et DANINOS à Sousse ; César BONAVITA à Sfax ; Léon HANOUN à Souk-el-Arba ; F. SROUSI à Nabeul ; Is. SAADA à Gabès.

GRAND CAFE BELLEVUE

C. Ferrandier de Marseille, Propriétaire
Avenue de la Marine, 57 — TUNIS
Établissement de 1^{er} Ordre Éclairé à l'électricité

BILLARD

Consommations de premier choix
Liqueurs de marque
Salon réservé pour réunions

Exigez de vos fournisseurs en faisant vos achats les

TIMBRES GRATUITS DE COMMERCE

vous donnant droit à de magnifiques primes

ENTRÉE LIBRE
16, rue d'Espagne
ANCIENNEMENT 5, RUE D'ITALIE, TUNIS

la res, une réunion publique pour protester contre les mesures qui vont être prises en Tunisie contre les associations religieuses.

Nous croyons savoir que les personnes qui ont pris la fâcheuse initiative de cette manifestation anti-républicaine, seraient celles-là même qui mènent depuis quelque temps, dans une certaine presse locale, une véhémente campagne pro-congréganiste.

Ces gens s'attendent à une bien vilaine besogne, et nous sommes entièrement avec la Dépêche Tunisienne, qui a flétri hier matin comme il convient leurs coupables tentatives.

Comprenant enfin tout ce qu'il y avait de suranné et de peu concordataire dans sa présence à la messe, M. Pichon s'est, on le sait, affranchi enfin de cette bigote pratique.

Mais quelle résistance n'a-t-il pas dû rencontrer dans ses entours immédiats, officiel et officieux ?

Car enfin, c'était se rendre entièrement aux arguments émis dans la *Petite Tunisie* sur l'inanité absolue de l'obligation d'assister à ces messes.

Et, donner raison à la *Petite Tunisie*, c'est un peu dur, en somme. N'empêche que M. Pichon a droit à toutes nos félicitations pour son énergie. Qu'il fasse pour le cautionnement ce qu'il a fait pour les messes, et il verra le peu de ténacité de notre rancune.

La nouvelle de l'attaque par les Figuiquiens de M. Jonnart et de son escorte nous a ému comme elle a ému tous les cœurs français.

Comme tous nos confrères, nous estimons qu'une action prompte et énergique s'impose dans l'extrême-sud algérien et sur la frontière marocaine, au Maroc même, au besoin.

Laisser les incursions et les attaques des Riffiens et des Figuiquiens sans punition immédiate et sévère serait les engager tacitement à persévérer.

En vertu de quels précédents a-t-on mis à la disposition des organisateurs de la fête du *Club de gymnastique français*, des pompiers pour faire le service de contrôle ?

Nous eussions compris volontiers que l'on en envoyât un en prévision d'accidents quelconques. Mais de là à transformer nos pompiers en contrôleurs de billets d'entrée, il y a un grand pas qu'on n'aurait pas dû franchir.

Émus par la mort du malheureux Laurent, ce cantonnier français lâchement assassiné quelques jours après un attentat heureusement raté dirigé contre sa mère, nos confrères quotidiens ont eu l'idée d'une souscription qui a réuni quelque trois cents francs afin d'aider Mme Laurent à vivre en attendant mieux.

Ce mieux doit être trouvé d'urgence : nous estimons que le moins que l'on puisse faire serait de doter d'un humble bureau de tabac cette malheureuse mère, dont le cœur saigne, et que la mort de son fils laisse seule sur la terre, sans même la satisfaction de connaître ses meurtriers et de les savoir punis !

Un confrère avait fait remarquer qu'on aurait fait œuvre louable en payant à nos petits fonctionnaires leurs appointements de mai avant la Pentecôte.

Malgré cela, nous ne croyons

pas que la plupart des administrations aient favorablement répondu à cet appel à la bonté.

C'eût été cependant si aisé !

Une indiscretion nous permet d'annoncer à nos lecteurs que la vaillante *Chorale* s'apprête à convier les Tunisois à une grande fête, dans la seconde quinzaine de juin.

Gardez-en le secret, surtout !

La *Dépêche de Toulouse* s'est payé une pinte de bon sang au sujet d'un entrefilet paru récemment dans nos colonnes annonçant que le départ de notre rédacteur en chef nous obligerait à interrompre la publication du journal.

Que notre confrère toulousain se tranquillise : la *Petite Tunisie*, ainsi que nous le disions dans notre numéro de mardi, n'en continuera pas moins à paraître régulièrement pendant l'absence de M. Em. Lacroix.

Le journal la *Médecine Française* annonce qu'en Décembre 1903-janvier 1904 une exposition d'hygiène coloniale aura lieu à Tunis. Cet organe consacre son numéro du 1^{er} Juin à une longue description de ce que sera cette exposition, ainsi qu'à divers articles et poésies sur la Tunisie.

Nous apprenons le mariage de M. Jacques Marzouk avec Mlle Emilie Zirah.

Félicitations.

NOUVELLE A LA MAIN

Comment appelleriez-vous une association de pédagogues qui s'adonnerait à une besogne policière ?

— Ma foi, je l'appellerais la *Flicque de l'Enseignement*.

— Et s'ils s'appliquaient à rédiger des fiches de renseignements ?

— Alors, je dirai : des *fiches de consolation*.

Il parle d'or !

Ce n'est pas nous qui incriminerons la Direction des Travaux Publics à propos de sa récente décision relative aux gisements réellement ou prétendus aurifères.

Le refus de délivrer des permis de recherches et l'avertissement donné aux capitalistes par voie de la presse ont une portée trop politique pour être attribués à une administration qui s'est toujours correctement renfermée dans ses attributions techniques.

Il faut donc remonter plus haut, à la *camarilla* qui gouverne au lieu et place de M. Pichon et dont l'intérêt est contraire à tout mouvement capable de provoquer l'afflux de capitaux et d'ouvriers français en Tunisie.

Quel dommage peut, en effet, risquer le pays d'une réputation usurpée d'El-Dorado ?

Croit-on les financiers assez sots pour enfouir les capitaux énormes que nécessitent des exploitations d'or, dans des sables stériles même pour du chiendent ? Ils commencent par réclamer des échantillons méthodiquement prélevés et leurs chimistes sont plutôt capables de nier l'or où il y en a que d'en trouver où il n'y en pas. Seulement ils ne barguignent guère à expédier des caravanes d'ingénieurs au moindre bruit et avant tout autre examen.

Et ceux-ci, honteux de rentrer bredouilles, ne repartent pas sans s'être intéressés à d'autres affaires minières très réelles et très contrôlables.

La Tunisie n'a donc qu'à gagner à

la fièvre de l'or, fût-ce un bluff des plus grossiers.

Ce n'est pas au gouvernement à prendre sous sa tutelle des financiers qu'il ne connaît pas et à jeter spontanément le discrédit sur le pays.

Que si la Tunisie était un pays d'or — ce que nous persistons à croire — il se produirait une telle immigration d'ouvriers authentiques et intelligents que l'équilibre électoral des agrariens s'en trouverait rompu. Et s'il n'y avait pas d'or ce se trouveraient tout autant menacés par le développement industriel des autres mines.

Car, au bout du compte, du moment que la Résidence a solennellement affirmé l'existence de phosphates entre les mains de qui n'en avait pas, que lui en coûterait-il de voir silencieusement tout le pays adopter sa morale pour l'or ?

Dans une des dernières séances de la Conférence Consultative, M. Lefebvre a lu un très intéressant rapport sur les relations de la Tunisie avec la Corse, qui gagneraient à être plus fréquentes, reconnaissant toutefois le non-possimum des compagnies de navigation subventionnées de coopérer à ce rapprochement en créant des escales à Ajaccio.

Reprenant alors une idée émise dans un de nos derniers numéros, M. Robert a invité notre ami M. Portelli, administrateur-délégué de la Cie Franco-Tunisienne à agir en sorte que cette compagnie créât, à titre provisoire, une escale hebdomadaire au chef-lieu de la Corse, quitte à la supprimer si le succès ne venait pas confirmer les prévisions optimistes.

Nous ne doutons pas que M. Portelli n'adhère à ces vues et ne fasse tout pour triompher des objections du Conseil d'Administration de la Franco-Tunisienne : le débours relativement insignifiant que nécessiterait cette innovation serait largement couvert par l'importance du trafic futur entre la grande île et notre régence ; le mouvement des passagers ne sera pas non plus moindre.

MEDAILLON

Arguments dégringolants

Pour Mlle Pauline F....

Permetts-moi, belle sans rivale, de te conter, sans effroucher ta semi-virginale pudeur, une petite histoire qui fera certainement regretter à nos bons amis de n'en avoir pas été témoins :

Tu n'est pas sans savoir que chez la gent demi-mondaine, le débinage règne à l'état endémique — plus endémique que chez Tunisianus — et que le « passage de sucre » sur le dos des consœurs absentes est l'occupation favorite des vierges folles.

Adonc, quelques rossardes s'étaient plu à faire courir sur la beauté de la petite Fernande du Puy les bruits les plus fâcheux et les plus faux. C'est ainsi, que selon ces grandes sottises, l'opulente poitrine de Fernande ne se maintenait dans sa rigidité proverbiale que grâce à de cotonneux adjuvants.

L'occasion ne devait pas tarder qui permit à Fernande de se venger de ses détractrices et de leurs médisances qui finissaient par l'agacer royalement. Ayant bien mûri son plan, elle les invita à un five-o'clock tea dans son joli boudoir.

Bientôt, Fernande, qui avait laissé leur libre cours aux conversations particulières, s'aperçut que ses bonnes amies commençaient à la poindre avec un entrain des plus impudents.

Alors, se tournant vers le groupe des vilaines méchantes, elle leur dit : « Je sais que l'on fait courir le bruit que mes nichons dégringolent ! (sic.) Et bien, je vais vous montrer que ce n'est pas vrai ! »

Et, d'un geste rapide, foudroyant, elle fit sauter sa chemisette, s'en corset, et apparut, le torse nu, splendide, et les seins plus droits que ceux d'une statue de marbre.

Que dis-tu de ce geste, ma chère ? N'est-ce pas qu'il était beau ?

Tellement beau, même, que ces dames en sont encore baba. Fernande du Puy ne craint plus le débinage : l'énergie superbe avec laquelle elle a confondu ceux qui la taxaient de..... mollesse la défend contre toute récidive d'attaque.

En aurais-tu fait autant, ma chère ?
JACQUES CŒUR.

Les Tribunaux Répressifs et le banditisme indigène

La plupart de nos confrères se sont exprimés, au sujet des tribunaux répressifs, dans un sens plus ou moins favorable à l'institution.

Au moment où un pauvre cantonnier tombe, assassiné à Menzel-Djemil par une main anonyme mais très probablement indigène, il nous a semblé opportun d'émettre notre opinion sur la répression martiale du banditisme indigène.

Après une assez longue période de tranquillité relative, l'Algérie et la Tunisie sont de nouveau la proie du brigandage indigène en recrudescence. Quelles en sont les raisons ?

La première est que l'indigène a conservé contre ses conquérants une haine sourde, implacable, une haine de vaincu. C'est, ensuite, qu'il est, par tempérament, par hérédité, peut-être, prédisposé à dérober, à faire un coup, à prendre la nuit du bétail dans une étable, du blé dans une grange, du raisin dans une vigne. Sont-ce là les seules raisons ? Non.

Il y a en Algérie-Tunisie plusieurs centaines d'arabes, assassins, voleurs, bandits, pilliers d'assises et retour de baigne, qui, rentrés dans leurs tribus, sont des chefs de bande désignés.

À ces causes, il faut en ajouter, en Tunisie surtout, une autre, capitale : l'impuissance de l'administration et de la magistrature, à réprimer les attentats, à frapper quand il le faut, comme il faut.

Les indigènes s'attaquant au *roumi* sont sous le régime du droit commun : gendarme, jugé de paix, correctionnel, cour d'assise. Mais le gendarme n'est pas toujours là. Quant aux juges de paix et aux magistrats, ils vivent les uns et les autres en dehors du peuple musulman, ils ne connaissent pas la société indigène ; ils n'ont en outre, à leur disposition, que les lois et la procédure françaises, le fameux droit commun qui n'est d'aucune efficacité en pays arabe qui est un non-sens.

Dans un pays récemment conquis, habité par diverses races, hostiles les unes aux autres, incivilisées, la règle doit être renversée.

Un exemple : le code d'instruction criminelle fait reposer sur les dépositions des témoins, les plus grosses présomptions de certitude. En France, les témoins disent pour la plupart la vérité. Les témoins musulmans devant un juge chrétien mentent et se parjurent.

C'est pour ces diverses raisons sommairement exposées, et pour d'autres encore partant d'une donnée analogue, que nous sommes les partisans convaincus de l'institution des tribunaux répressifs en Tunisie.

Quoiqu'on en ait dit, l'installation de ce nouveau rouage de justice sommaire a rendu à nos voisins d'Algérie les services les plus appréciés. Aussi sont-ils reconnaissants à M. Révoil de la création des tribunaux répressifs : ne le lui ont-ils pas exprimé sur tous les tons et dans tous les partis, lors de sa démission ?

Une preuve de l'utilité et de l'efficacité de ce mode de prompt sanction des délits indigènes est le vote de la Chambre à ce sujet, vote approbatif de l'initiative gouvernementale, à quelques restrictions près.

Comme rien n'est parfait dans ce bas monde, les tribunaux répressifs tels qu'ils fonctionnent chez nos voisins, ne sont pas sans présenter de menues déficiences que nous signalerons dans le prochain numéro.

Le moment est on ne peut plus

propice, puisque la commission chargée d'étudier les modifications à apporter à l'institution est sur le point de se réunir.

M. Combes, archevêque, est lui aussi atteint de la manie d'insubordination qui hante ses confrères en soutane de la métropole.

Dans un mandement dont les journaux ont parlé, M. Combes — rien de notre vénéré président du Conseil — s'insurge contre les mesures anti-congréganistes qui vont être prises en Tunisie.

En des termes doucereux et simili-soumis, M. Combes, dans ce mandement, fait respectueusement observer, — tout comme M. de Carnières, c'est curieux ! — au gouvernement, tout ce qu'il y aurait de néfaste dans le renvoi de ses frères du clergé libre. Et la presse cléricale réactionnaire d'approuver de concert les observations respectueuses de M. Combes, archevêque, comme elle a approuvé et soutenu — inutilement, hélas ! — celles non moins respectueuses de M. de Carnières, défenseur de par Dieu des frocards proscrits.

Seulement, dans tout cela, M. Combes oublie qu'il outrepassa ses droits et manque à ses stricts devoirs, en mettant des entraves à l'œuvre anti-cléricale qui va être entreprise en Tunisie.

S'il avait été vraiment respectueux envers ceux qu'il appointent, M. Combes aurait dû rester coi ; il ne l'a pas été, et c'est un grand tort.

Propos d'un Tunisien

LES CASCADEUSES

Tunis, si on n'y prend garde, sera bientôt submergée sous le flux de plus en plus ascendant des horizontales.

On ne peut plus, passé huit heures du soir, risquer un pas dans la rue, sans être accosté, non par une, mais par vingt de ces péripatésiennes, charmantes, si vous voulez que je leur accolé ce qualificatif, mais plutôt... rasantes avec leurs appels aux faveurs des gogos, et à leur... monnaie de poche.

Encore si c'étaient des dames seules, comme dans les wagons de nos railways, mais elles ont toujours dans leur rayon d'action, d'élegants messieurs aux équivoques allures venus en droite ligne de Marseille et d'ailleurs, aux troussees de leurs... vaches à lait.

Ces messieurs vous décochent des coups d'œil pleins d'éclairs fulgurants, pour peu que vous fassiez mine de refuser les gracieuses avances de leurs féales compagnes.

Ce ne serait rien si l'intime compagnie de ces compagnes n'était pleine de mille dangers, et si, du court entretien qu'on a avec elles, on n'emportait des souvenirs douloureux et parfois... avariés : ce sont là les témoignages probants et irréfutables du peu d'empressement que mettent ces oiseaux de passage (genre *grue voyageuse*) à passer certaine visite purifiante autant qu'obligatoire.

Allons, Monsieur Léal, comprenez à demi mot, *if you please*, et envoyez quelques-uns de vos fins *mœursiers*, opérer une de ces rafles autrement fructueuses que les chasses platoniques de nos nemrods modernes.

Vous gagnerez, en ce faisant, la gratitude infinie de nombreux fils de famille, qui tremblent devant les mille embûches qui accidentent la route de leurs plaisirs !

(Que Dieu nous protège des courtisanes de trottoir et des hardies métaphores !)
Le Gas.